



la Revue

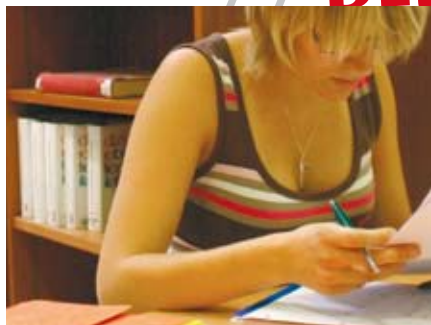


de l'Université
de Provence

3

bimestriel
avril /
mai 10

PATRIMOINE // PARMI LES ÉTOILES... //
RELATIONS INTERNATIONALES //
PARMI LES ÉTOILES... // RECHERCHE ET VALO
RECHERCHE ET VALORISATION // LES ÉTOILES... // PORTRAITS //
KALEIDOSCOPE // PUPITRES // PARMI LES ÉTOIL
RECHERCHE ET VALORISATIO



Avril / mai 10 N°3 bimestriel

Directeur de la publication : Jean-Paul Caverni.
Coordination : Virginie Haefflinger.
Rédactrice en chef : Claudie Galnon.
Rédaction : Aude Castille, Marie Gaidoukoff, Claudie Galnon,
Amira Khellaf, Anne Haycraft, Virginie Haefflinger.

Crédits Photos :
Université de Provence, Laboratoire Souterrain de Modane
(CEA-CNRS), Im2np, Emily Fargier, Stock.XCHNG.

Conception et réalisation : CBW Méditerranée.

Numéro ISSN en cours.

Service Communication
3, place Victor-Hugo
13331 Marseille cedex 3
Tél. +33 (0)4 91 10 85 61
up.com@univ-provence.fr

Focus	P.3
Kaleidoscope	P.3
Docteur Honoris Causa	P.5
Portraits	P.6
Parmi les étoiles de l'université	P.7
Recherche et valorisation	P.10
Relations internationales	P.13
Campus	P.18
Patrimoine : Immobilier et travaux	P.23

Édito



L'universalité de l'université, l'université universelle : belles revendications, qui appellent des déclinaisons concrètes pour être autre chose qu'un slogan publicitaire parfaitement vain dans un espace sans vocation marchande. L'universalité est d'abord celle des champs de la connaissance. Nous sommes une université qui, des Arts aux Technologies, des Lettres aux Sciences, des Langues aux Sciences humaines et sociales, doit être le cœur de cette interdisciplinarité qui est déjà - et sera encore plus demain - le terreau de connaissances nouvelles, de connaissances "inutiles" dont l'application permettra de guider les savoir-faire et les savoir-être vers un avenir meilleur. Cette universalité-là implique qu'aucun champ du savoir ne doit lui être étranger, des plus fondamentaux aux plus appliqués, que l'espace d'expression de l'université ne peut avoir de limites, hors celle de l'éthique et de la responsabilité.

L'universalité de l'université a fait depuis toujours de l'universitaire un passeur de frontières : celles de la connaissance, celles des possibles, mais aussi celles des pays. La liberté de penser implique la liberté de circuler. Les relations internationales naissent dans le rapport entre les personnes, pour étudier, pour chercher, pour créer, pour enseigner. Elles ne s'épanouissent que lorsqu'elles sont portées par les institutions. Notre université soutient résolument cette démarche, sous diverses formes, en particulier grâce à la compétence et à l'engagement de la division des relations internationales.

Soyons sûrs que l'universalité active sera aussi l'une des caractéristiques de l'université unique de demain.

Jean-Paul Caverni
Président de l'Université
de Provence, Aix-Marseille I

FOCUS Ils sont passés par là...



PAUL ALBERT FÉVRIER

Historien et archéologue, diplômé de l'École des Chartes et membre de l'École française de Rome, sa thèse de doctorat porte sur l'histoire de la ville en Provence de l'époque romaine au Moyen Âge. Maître de l'archéologie paléochrétienne, il enseigne l'archéologie et l'histoire à la Faculté d'Alger, et après l'indépendance de l'Algérie organise le service de l'archéologie du pays. Il fut vice-président de l'Inventaire général (le président étant le ministre de la culture, à l'époque François Léotard) et, de 1968 à 1991, enseigne l'histoire romaine à l'Université de Provence. Ses cours et ses recherches ont notamment porté sur l'histoire urbaine de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, sur l'histoire du Maghreb romain et sur l'histoire de la mort dans l'Antiquité tardive. Ses recherches archéologiques et historiques dans le domaine de l'Antiquité chrétienne font autorité.

Il meurt à Aix-en-Provence le 10 avril 1991 à 60 ans. Une association a été créée qui porte son nom, afin de gérer au nom de l'université, le patrimoine qu'il a laissé : un appartement comprenant trois chambres pour l'accueil des chercheurs en histoire et archéologie. Un prix est également décerné chaque année par l'université, sur proposition de l'association, afin d'aider des projets de recherche ou la publication de travaux qui relèvent du domaine scientifique... **Il s'agit de Paul Albert Février.**

Kaléidoscope

LES FUTURS BACHELIERS À LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERSITÉ

Les journées du futur bachelier se sont déroulées sur les sites Saint-Charles et Schuman les 4 et 5 mars, permettant ainsi à 1300 lycéens de l'Académie d'Aix-Marseille de découvrir le milieu universitaire.

Ces journées permettent aux élèves des classes de premières générales et technologiques de définir leur orientation et de découvrir les différents aspects des études universitaires et de la vie étudiante. Au programme : présentation de l'offre de formation et des services dévolus aux étudiants, visite du campus, repas au restaurant universitaire, tables rondes thématiques...



EXPO DESSIN / LIVRES D'ARTISTE À LA BU D'AIX

Durant le mois de février, à l'initiative de l'enseignant Pierre Baumann, agrégé et docteur en arts plastiques et sciences de l'art à l'université, la bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines du site Schuman a accueilli les travaux réalisés par des étudiants du département Arts Plastiques (UFR LACS) de l'université. Cette exposition proposait une sélection d'œuvres déclinées autour de la thématique *Dessin / Livre d'artiste* et un choix de livres d'artistes extraits des collections de la bibliothèque.

Les photos de cette manifestation sont en ligne à l'adresse qui suit :
http://www.flickr.com/photos/bibliotheques_universite_provence/tags/expodessinlivreartiste/

CROUS BOURSE DU LOGEMENT, C'EST MAINTENANT !

Jusqu'au 30 avril, téléchargez votre dossier social étudiant sur : www.crous-aix-marseille.fr



ÉTUDIANTS, VOTRE OPINION COMPTE !

Après la campagne du premier semestre, la seconde campagne d'évaluation des formations et des enseignements pour l'ensemble des étudiants de Licence a démarré début avril. Elle est centrée sur les examens et la validation des connaissances.

L'objectif commun de ces deux campagnes est d'améliorer la qualité des formations proposées aux étudiants ainsi que l'organisation quotidienne des études. Ce questionnaire a d'ores et déjà donné lieu à un changement d'horaires. En effet, le secrétariat pédagogique et la scolarité ont des horaires d'ouverture plus adaptés.

Le détail des résultats de cette enquête sont visibles sur le site internet rubrique :

Documentation > Statistiques étudiantes > En bref
<http://www.univ-provence.fr/document.php?pagendx=599>

Pour répondre à la seconde évaluation, rendez-vous sur vos messageries étudiantes !



Les correspondants Com' de l'université.

A TRIP TO LONDON

Maël Areff, Antonin Garcia, Myriam Plantevin, Régis Senelonge, étudiants en DUT Gestion administrative et commerciale à l'IUT de Provence (site de Digne), ont organisé un voyage à Londres en janvier dans le cadre d'un projet tuteuré.

Quel était votre projet initial et pourquoi ce voyage ?

Les étudiants de DUT doivent réaliser chaque année un Projet Tuteuré de groupe (PTUT) : c'est une mise en situation professionnelle qui est évaluée et qui compte autant que le stage ! On nous demande de conduire le projet en autonomie sur plusieurs mois. Nous sommes cependant guidés par un donneur d'ordre (par exemple une entreprise, pour notre projet Anne Haycraft, chargée de communication de l'IUT site de Digne) et un tuteur (souvent un enseignant, pour notre cas Dominique Rouanet).

Nous sommes tous les quatre assez dynamiques et l'idée de mener un projet d'envergure nous plaisait autant que celle d'aller passer une semaine à Londres... De plus, au sein de ce DUT, la tradition est d'organiser un voyage chaque année qui se déroule pendant la semaine inter-semestre.

Quel a été le résultat de votre travail ?

Nous avons entièrement pensé et organisé ce voyage pour 27 personnes, nos seules contraintes étaient la date du voyage (17 au 23 janvier) et le budget (300 € par personne). Il nous a donc fallu trouver une avance de trésorerie pour réserver l'avion, l'auberge de jeunesse, les transports intérieurs, rédiger un cahier des charges et nous y tenir ! Nous avons aussi monté un programme alliant les visites culturelles (British Museum, National Gallery, parcs et jardins londoniens...), la découverte de la vie étudiante (nous avons été reçus en special guests à

LE RÉSEAU DES CORRESPONDANTS COM' DE L'UNIVERSITÉ EST LANCÉ

Le 22 février, s'est tenue la première réunion du réseau des communicants de l'université qui a permis de présenter le service communication, ses missions, les outils de communication développés par le service et le rôle des correspondants.

Le correspondant communication est un maillon essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication. Il assure la liaison entre la direction de son service, composante, département, laboratoire et le service communication de l'université. Il informe le service communication des événements importants de la vie de son unité et des actions de communication engagées. Il joue un rôle déterminant dans l'échange des informations.

Le service communication leur vient en soutien pour développer des actions de communication. Les correspondants sont actuellement au nombre de 37.

Directeurs de services, de composantes, de départements, de laboratoires, si vous n'avez pas encore désigné un correspondant ce n'est pas trop tard !

Contactez le service communication par courriel : up.com@uni-provence.fr

la London School of Business and Finance) et la vie économique (nous avons été en contacts avec la chambre de commerce franco-britannique à Londres). En off figuraient aussi au programme les pubs, le shopping et tout ce qui fait l'agrément de la capitale britannique !

Quel est l'apport professionnel au final ?

Tout d'abord la pratique de l'anglais ! Même si nous avons tous au moins 12 ans d'apprentissage de l'anglais derrière nous, nous manquons de pratique. Nous avons beaucoup appris au cours de la préparation du voyage : lecture de sites internet, commandes en ligne, appels téléphoniques. Ensuite, il a fallu faire preuve d'un sens de l'organisation et savoir prendre des risques : par exemple au moment de la réservation de l'avion alors que nous ne savions pas encore ni le nombre ni le nom de nos passagers ! La communication a été également une étape importante, il a fallu prendre de multiples contacts, écrire, faire des programmes, de la mise en page, etc. Enfin, nos bases en gestion financière ont été appliquées à la lettre : avec un budget de 9000 €, il fallait un minimum de sérieux et nous sommes revenus à l'équilibre, c'est l'essentiel.

Propos recueillis par Anne Haycraft.



Deux étudiants devant la garde Royale.

D^r Honoris Causa

UN DOCTEUR HONORIS CAUSA EN NEUROSCIENCES

Michel Baudry est professeur de sciences biologiques, de neurologie et de génie biomédical à l'Université de Californie du sud à Los Angeles. Expert mondial dans l'apprentissage et la mémoire, il a fait des découvertes importantes pour comprendre les mécanismes de plasticité synaptique dans le processus de mémorisation et de neurodégénérescence neuronale. Grâce à ses 30 ans de recherche, de nouvelles voies thérapeutiques se font jour pour les maladies neuro-dégénératives ainsi que pour le cancer.

L'Université de Provence lui a rendu hommage le 5 février lors d'une cérémonie en lui décernant le titre de Docteur Honoris Causa.

Professeur, sur quoi portent vos recherches ?

Mes recherches en neurosciences se divisent en deux catégories de questions : comment le cerveau retient l'information et quels sont les mécanismes de la mort neuronale, du point de vue des maladies neurodégénératives comme les maladies de Parkinson, d'Alzheimer, ou encore les ataxies (c'est-à-dire les maladies liées aux désordres du mouvement, qui sont des maladies dégénératives, qu'on peut expliquer par la mort sélective de certains groupes de neurones).

Un des points communs à ces deux questions est une enzyme sur laquelle je travaille depuis 30 ans, la calpaine (prononcé "calpa-ine"). C'est une famille d'enzymes, codée par au moins onze gènes différents. Dans le cerveau il y a principalement la calpaine 1 et la calpaine 2. Pourquoi ces enzymes ? En fait elles sont très importantes pour tout ce qui concerne le mouvement des cellules. Au niveau neuronal on parle de mouvement local (comme la croissance des cellules), ou du mouvement réel (sur un substrat, une cellule cancéreuse qui migre vers d'autres tissus du corps humain).

On sait maintenant que ces enzymes jouent un rôle important dans le mouvement car ce sont des protéases (enzymes qui coupent d'autres protéines en tronçons ce qui modifie la fonction de ces protéines). Beaucoup de ces protéines coupées participent à la régulation du mouvement des cellules (en particulier au niveau du cytosquelette de la cellule). Donc la calpaine modifie l'échafaudage cellulaire.

Cela a des conséquences sur la structure des neurones, et en particulier sur les épines dendritiques – points de contact entre neurones, que l'on peut comparer aux bourgeons des arbres. Les mémoires sont formées en modifiant la taille de ces "bourgeons" dendritiques. Plus les bourgeons sont grands, plus la communication entre neurones est solide. Le contact synaptique est ainsi renforcé pour une très longue période. Il y a formation de représentations d'événements dans le cerveau qui produisent l'activation de ces contacts, donc mise en mémoire de ces événements. C'est ce genre de mémoire que l'on appelle mémoire épisodique.



Michel Baudry, professeur de sciences biologiques, de neurologie et de génie biomédical à l'Université de Californie du sud à Los Angeles

Quant aux recherches sur les phénomènes de mort cellulaire, on étudie les mêmes enzymes qui agissent maintenant de façon irréversible. Elles restent actives pendant longtemps et coupent des protéines de façon très extensive, produisant la mort de certains neurones.

Quelles en sont les applications ?

Les connaissances que nous avons acquises vont permettre de développer des traitements par rapport au mécanisme de mort cellulaire, de mieux comprendre et ralentir la maladie afin d'empêcher la mort neuronale. Pour l'instant nous en sommes au stade des essais précliniques. Cela concerne nombre de maladies liées à de mauvais fonctionnements du système de mémorisation : le retard mental par exemple.

Quels sont vos liens avec l'Université de Provence et avec François Roman, votre parrain pour ce titre honorifique ?

J'ai rencontré François Roman il y a 20 ans en Californie, où il était post-doctorant. Depuis nous sommes toujours restés en contact, nous avons même organisé un symposium à Carry-le-Rouet en 1996 ; nous avons toujours travaillé de concert sur des sujets de recherche communs, sur la mémoire et les cellules souches. Un des étudiants de Californie est venu travailler ici, et nous accueillerons prochainement un étudiant de votre université chez nous. Nous avons également un programme de collaboration en projet.

Que ressentez-vous en recevant cette distinction ?

Beaucoup de fierté, la satisfaction d'une reconnaissance de 30 ans de recherche, d'un ensemble de travaux qui convergent vers l'éclaircissement d'un phénomène important. Le sentiment que l'on arrive à l'explication ultime, à la synthèse des mécanismes de la mémoire.

Quels sont vos projets ?

Je souhaite publier prochainement un ouvrage expliquant comment le cerveau intègre la mémoire.

J'ai également créé avec Serge Bischof une société de huit salariés à Mulhouse, ayant pour but de développer et faciliter la découverte de médicaments pour la mémoire.

Propos recueillis par Claudie Galnon

1 neurones = cellules du système nerveux spécialisées dans la communication et le traitement.



Isabelle Galvez

Site Saint-Charles

Bureau au 4^e étage du bâtiment 5 (escalier 2)
Tél. +33 (0)4 91 10 61 73
Port. +33 (0)6 42 41 10 80
isabelle.galvez@univ-provence.fr
<http://maisondessciences.univ-provence.fr>

Portraits

Corinne Mirallès



ARRIVÉE D'UNE ARCHIVISTE À L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Corinne Mirallès, comment êtes-vous devenue archiviste ?

Je voulais exercer un métier lié à l'histoire et j'ai toujours été sensible aux problèmes de conservation et de communication des sources historiques. Je me suis donc naturellement dirigée vers une maîtrise d'histoire contemporaine suivie d'un master professionnel "histoire et métiers des archives" à l'Université d'Angers. Après avoir participé à la création d'un service d'archives dans différentes communes, j'ai réussi l'année dernière le concours d'ingénieur d'études chargé d'archives et j'ai rejoint l'Université de Provence au début de l'année. Je suis rattachée au directeur général des services et ma mission s'effectue sous la responsabilité scientifique des archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Qu'est-ce qu'un document d'archives ?

L'article L 211-1 du Code du Patrimoine définit les archives comme "l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité". Les archives ne sont donc pas que de vieux papiers, elles peuvent avoir différents supports. Les archives de l'université sont des archives publiques et appartiennent donc au patrimoine public. A terme, nous avons une obligation de versement des archives dites définitives ou historiques aux archives départementales, celles-ci n'ont donc pas vocation à rester dans nos locaux. Quant aux éliminations d'archives, elles sont soumises au visa des archives départementales. Nos archives sont diverses : administratives, pédagogiques ainsi que des archives des laboratoires de recherche.

Votre métier est finalement assez méconnu du grand public, en quoi cela consiste-il ?

L'archiviste a une mission de collecte, de classement, de conservation et de communication. Si l'on conserve et classe les archives, c'est pour mieux les communiquer. L'archiviste est ouvert vers les autres : les services producteurs de documents d'archives, les chercheurs mais aussi d'autres établissements et institutions. Il y a aujourd'hui une réelle volonté de mieux faire connaître le métier d'archiviste qui est encore souvent perçu comme un métier un peu poussiéreux. Le métier a évolué face à la production documentaire croissante et notamment au développement des

L'ESPACE SCIENCES ET CULTURE DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE (ESCUP) SE DÉVELOPPE !

Faire sortir les savoirs des laboratoires et les mettre en partage, permettre la rencontre et l'échange avec ceux qui font les sciences, valoriser les métiers de la recherche auprès des jeunes... Autant de missions essentielles à l'intégration de l'université dans la vie de la cité.

À l'Université de Provence, l'ESCUP-Maison des sciences travaille depuis plus de trois ans à favoriser la diffusion des sciences auprès des scolaires et du grand public. Expositions, événements, cycle de conférences, ateliers et animations... sont conçus avec les chercheurs et étudiants issus de toutes les composantes.

Depuis le 22 février, la médiation scientifique de l'ESCUP a un nouveau visage. Spécialisée en médiation, journalisme et communication de la science, Isabelle Galvez a travaillé dans plusieurs structures reconnues : l'ASTS (Association Science Technologie Société), le Palais de la Découverte, Cap Sciences... Elle est à l'écoute de vos projets et questions sur la diffusion des savoirs, n'hésitez pas à la contacter.

technologies de l'information et de la communication. L'archiviste doit faire face aux questions actuelles dont celle de la pérennité des données. L'archivage électronique fait l'objet de nombreux échanges d'expériences et réflexions au sein de la profession. Les archives électroniques connaissent des risques liés aux formats, aux supports mais aussi à l'intégrité des informations.

Quelles sont vos missions au sein de l'université ?

Ma mission principale consiste à élaborer et mettre en place une politique d'archivage, c'est-à-dire mettre en place des procédures pour la gestion, la collecte, l'élimination et la communication. Cette politique s'appuiera sur un réseau de "référénts archives" dans les différents services et composantes mais aussi sur des outils comme les tableaux de gestion. Un tableau de gestion fixe pour chaque type de document le délai d'utilité administrative et le sort final à lui appliquer (tri, élimination, conservation). Nous allons aussi mettre en place des actions de formation aux procédures d'archivage. Je vais travailler avec tous les services et les composantes de l'université. Je dois veiller à la bonne conservation des archives et je participerai aux projets d'aménagement des locaux d'archivage qui doivent répondre à des normes de conservation. Il faut contrôler la température, l'humidité... L'éclatement de l'université en plusieurs sites et l'existence de plusieurs locaux d'archivage sur ces sites ne facilitent pas la gestion. Il y a de gros volumes à traiter sur les centres Schuman et Saint-Charles. Le travail ne manque pas, cela demande du temps et de l'organisation. La finalité est d'assurer une bonne gestion de l'information, permettre la justification de droits et répondre aux recherches historiques. Nous avons une réelle volonté de valoriser les archives grâce à des expositions, des colloques, des articles... Le service des archives va d'ailleurs participer à la préparation des 40 ans de l'Université de Provence.

Propos recueillis par Marie Gaidoukoff.

Corinne Mirallès

corinne.miralles@univ-provence.fr
Tél. +33 (0)4 42 95 34 41
site Schuman

Parmi les étoiles de l'université

Épisode 3

Mais que fait-on lorsqu'on travaille dans la recherche universitaire ? L'épisode 3 nous conduit aux portes du Laboratoire de Psychologie Cognitive (LPC) situé à Saint-Charles, ainsi qu'à l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (Im2np), présent sur plusieurs sites.

DES CERVEAUX AU SERVICE DU CERVEAU... SI SI ! LE LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE COGNITIVE UMR 6146

Le LPC est dirigé par Jonathan Grainger, Directeur de Recherche CNRS, récemment primé par le Conseil Européen de la Recherche.

Expliquez-nous les recherches faites dans votre laboratoire, qu'est-ce que la psychologie cognitive ?

De manière générale, la psychologie cognitive étudie le fonctionnement cérébral qui permet les activités mentales complexes telles que la mémorisation, le raisonnement, la communication, la perception et l'attention. Nous cherchons à comprendre comment le cerveau humain représente les connaissances relatives au monde qui nous entoure, et par quels moyens il exploite ces connaissances lorsqu'il interagit avec ce monde extérieur. Pour aborder ces questions, les chercheurs de notre laboratoire mesurent le comportement des personnes engagées dans une activité cognitive donnée, tel que mémoriser une image, effectuer un calcul arithmétique, résoudre un problème. Nous pouvons, par exemple, mesurer la vitesse et la précision des réponses de ces personnes, et aussi leurs mouvements oculaires. Nous pouvons également mesurer leur activité cérébrale pendant l'exécution de l'activité cognitive en question, par le biais de divers instruments d'imagerie cérébrale - l'électro-encéphalographie (EEG), la magnétoencéphalographie (MEG), ou l'imagerie fonctionnelle par résonance magnétique (IRMf). Ces travaux sont menés auprès de diverses populations (enfants, adultes, personnes âgées), certaines présentant des pathologies (maladie d'Alzheimer, dyslexie, aphasie) ou des compétences spécifiques (bilingues) et ce, également dans une optique comparative (recherches sur l'humain et le primate non humain). Nos recherches ont pour objectif de décrire le traitement de l'information effectué par le cerveau pendant la réalisation de tâches cognitives définies de façon précise ; de déterminer comment ces processus se modifient au cours du développement et du vieillissement ; de décrire comment le contexte social les influence et de spécifier les changements liés à des états pathologiques.

Votre équipe est constituée de combien de personnes ? Pour quelles thématiques ?

Nous sommes au nombre de 69 : 6 ITA, 15 enseignants-chercheurs, 14 chercheurs CNRS, 29 doctorants et 5 post-doctorants.

Les recherches s'articulent autour de quatre grands thèmes, chacun représenté par une équipe : Comportement et Contexte, Perception et Attention, Plasticité Cognitive et Langage.

Expliquez-nous concrètement le contenu des axes de recherche Comportement et Contexte ?

Les activités mentales et leurs processus neurobiologiques sous-jacents sont ancrés dans des contextes et des fonctionnements sociaux dont l'influence est admise depuis longtemps chez l'animal. Chez l'homme, cette influence fait désormais l'objet d'innombrables travaux en référence à la "cognition sociale" et aux "neurosciences sociales et affectives". Nos propres travaux dans ce cadre (en laboratoire et en site naturel) contribuent à élucider comment certaines composantes élémentaires de la vie en société (présence d'autrui, évaluations de soi, comparaisons sociales, stéréotypes sociaux, etc.) agissent sur les processus cognitifs (mécanismes du traitement de l'information) dans les domaines du raisonnement, de la mémoire et de l'attention. Outre leur intérêt pour l'étude de la cognition humaine dans sa dimension sociale, ces travaux livrent des pistes pour améliorer en particulier les environnements d'apprentissage et de formation à tous les âges de la vie. L'équipe est dirigée par Pascal Huguet, directeur de recherche au CNRS et nouveau directeur du département Pôle 3C.



Dispositif permettant de mesurer l'électroencéphalogramme du sujet au cours de tâches cognitives, et ainsi connaître le déroulement des activités cérébrales associées.

Étude des interactions entre perception et activité oculomotrice. Les mouvements de l'œil droit des participants sont enregistrés à l'aide d'un système optique appelé "Dual-Purkinje-Image Eye-tracker" pendant la visualisation de stimuli visuels (figures, images) ou la lecture de matériel linguistique (textes, phrases ou mots isolés).

L.P.C. CNRS - UMR 6146
Université de Provence
 Pôle 3 C, Bâtiment 9, Case D
 3, place Victor-Hugo
 13331 Marseille Cedex 3
 Tél. +33 (0)4 88 57 68 98
 www.univ-provence.fr
 Présentation > Recherche > La recherche à l'UP > Lettres et Sciences Humaines > Psychologie > LPC



La seconde thématique porte sur la perception et l'attention, pouvez-vous développer ?

Lire un roman, explorer un panorama, écouter de la musique sont autant de tâches que nous réalisons au quotidien sans même avoir conscience de la complexité de la chaîne d'opérations mentales qui les sous-tendent. Or, de la stimulation de nos sens par une multitude de traits physiques jusqu'à l'émergence de percepts et leur appariement avec nos représentations mentales, différentes étapes de reconstruction de la stimulation se produisent. Quelles sont-elles ? Comment s'effectue le traitement des informations sensorielles ? Comment parvient-on à isoler une forme d'un fond, reconnaître un objet ou un mot ? Doit-on envisager un traitement sélectif de certaines propriétés ou régions de l'espace, et si oui comment ces processus dits attentionnels opèrent-ils ? Enfin, comment ces traitements perceptifs s'articulent-ils avec la mobilité de nos yeux ? Les recherches menées au sein de l'équipe dirigée par Françoise Vitu-Thibault, directrice de recherche au CNRS, visent à répondre à ces questions par le biais d'expériences réalisées chez l'homme et chez le primate non humain et le développement de systèmes de reconnaissance artificiels.



Illustration d'un babouin en expérimentation : l'expérience implique la présentation de milliers d'images sur l'écran, et la mémorisation des réponses (manipulation de la manette de jeu vers la droite ou la gauche) préalablement associées par apprentissage à chaque image.

Quel est l'objectif général des travaux de l'équipe Plasticité Cognitive ?

C'est de comprendre comment le développement et l'expertise façonnent nos capacités intellectuelles. En particulier, les recherches menées au sein de l'équipe dirigée par le professeur Patrick Lemaire, étudient le développement cognitif chez l'enfant, l'évolution de nos capacités intellectuelles au cours du vieillissement normal et pathologique ainsi que les modifications liées à l'acquisition d'une expertise. Les domaines d'étude sont divers, allant de la cognition numérique à la catégorisation en passant par le jeu d'échecs ou la conduite automobile.

Pour conclure sur les différents axes de vos recherches au sein du laboratoire, présentez-nous le travail autour du langage.

Il s'agit d'une équipe interdisciplinaire comprenant des spécialistes en psychologie du langage, en neurosciences, en linguistique, en intelligence artificielle et en psychologie du développement, dirigée par Johannes Ziegler, directeur de recherche au CNRS. L'objectif commun est de mieux comprendre l'organisation complexe du langage : son acquisition, son fonctionnement normal et pathologique, ainsi que son implémentation cérébrale. Quelques questions phares sont : comment apprend-on à lire ? Quelles sont les origines de la dyslexie et comment y remédier ? Pourquoi avons-nous parfois des mots sur le bout de la langue ? Nos recherches sont de nature fondamentale - comprendre comment et dans quelle partie du cerveau le langage est traité - mais nous abordons également des questions sociétales, comme les raisons de l'échec scolaire, l'efficacité des méthodes de lecture et des logiciels d'entraînement ou encore le développement des outils pédagogiques.

Propos recueillis par Claudie Galnon.

LES NANOTECHNOLOGIES
ENTRE RECHERCHE ET INDUSTRIE
L'Im2np (Institut Matériaux Microélectronique
Nanosciences de Provence)

Jean-Luc Autran, vous êtes professeur d'université, membre de l'Institut Universitaire de France, et directeur adjoint de l'Im2np, présentez-nous votre institut.

L'Im2np, né en 2008 du rapprochement de deux laboratoires (L2MP et TECSN), est localisé sur 4 sites : Saint-Jérôme, Technopôle de Château-Gombert (IMT et bâtiment IRPHE), ISEN de Toulon et la Garde. Il regroupe physiciens, chimistes et micro-électroniciens. Dirigé par Rachid Bouchakour (Université de Provence), l'institut est une UMR CNRS rattachée à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1), à l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille 3) et à l'Université du Sud Toulon-Var.

Il rassemble les compétences nécessaires à la recherche et à l'enseignement en sciences des matériaux, micro-nanoélectronique et nanosciences et couvre divers domaines d'expertise comme les sciences physiques et chimiques, les dispositifs, les systèmes et les circuits.

L'Im2np compte environ 300 personnes, dont 200 permanents (enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et une centaine de doctorants.

L'institut est structuré en deux départements scientifiques et quinze équipes de recherche.

Quels sont les deux départements qui composent l'institut ?

Le Département Matériaux et Nanosciences, composé de huit équipes de recherche est focalisé sur la compréhension et la maîtrise de l'organisation des matériaux fonctionnels à différentes échelles. Les applications visées concernent en premier lieu la micro et la nano électronique mais aussi le domaine des matériaux pour les énergies (photovoltaïque, fission et fusion nucléaire).

Les thèmes de recherche portent sur l'étude de la croissance (solidification, diffusion réactive), la structure (microscopie électronique, rayonnement synchrotron, sonde atomique tomographique), les propriétés (magnétisme, propriétés électroniques et mécaniques) et la modélisation (champ de phase, dynamique moléculaire).

Le Département Micro & Nano Électronique s'appuie sur 7 équipes de recherche dont les activités couvrent les principaux axes de développement de la micro et nanoélectronique, depuis des aspects fondamentaux sur les matériaux et les dispositifs innovants jusqu'aux aspects circuits et traitement du signal.

Quelles sont les interactions avec les industriels ?

Tout en maintenant une activité prospective dans bon nombre de domaines (composants ultimes, mémoires, microcapteurs, dispositifs pour le photovoltaïque...), les départements s'inscrivent dans une démarche de couplage industriel fort et participent aux réseaux de développement économique régional et national. Ils contribuent également de manière très active à plusieurs plateformes scientifiques et techniques.

Vous intervenez également dans la formation universitaire ?

Oui, les enseignants-chercheurs du département Micro & Nano Électronique interviennent dans de nombreuses formations ; département Microélectronique et Télécommunication de Polytech/Marseille, master MINELEC (Master Sciences et Technologies mention "Microélectronique et Nanoélectronique"), IUT de Saint-Jérôme et de Salon...Les enseignants et chercheurs du département Micro & Nano Électronique interviennent également dans les doctorats physique et sciences de la matière et sciences pour l'ingénieur : mécanique, physique, micro et nanoélectronique. Mais ce ne sont que quelques exemples, nous intervenons dans d'autres domaines.

Quelles sont les actualités de l'institut à souligner ?

Depuis l'été 2009, un équipement conséquent a été mis en œuvre à Saint-Jérôme au sein du Département Matériaux et Nanosciences : une sonde tomographique atomique qui permet d'analyser atome par atome des échantillons de matière et d'en reconstituer une image de synthèse en trois dimensions au niveau atomique. Grâce à ses performances, cet appareil est un instrument unique au niveau national qui vient renforcer les capacités d'analyse du laboratoire, en complément du microscope électronique TITAN également implanté sur Saint-Jérôme.

Au niveau du Département Micro & Nano Électronique, de nombreux projets récents concernent le développement de circuits, tags et étiquettes RFID ("Radio Frequency Identification", en français "Identification par Radio Fréquence"), technologie qui permet d'identifier un objet, d'en suivre le cheminement et d'en connaître les caractéristiques à distance grâce à une puce électronique communiquant sans contact avec des ondes radio. Les applications visées sont très nombreuses, pour la grande distribution, l'alimentaire ou le médical par exemple. A noter que l'Im2np est le seul laboratoire académique membre du Centre National de Compétences RFID qui fédère les activités de recherche et de transfert industriel dans le domaine.

Il possède et gère également des équipements délocalisés chez des partenaires industriels sur la zone de Rousset ainsi que sur le Plateau de Bure (dans le massif de Superdévouly) et au laboratoire souterrain de Modane (tunnel du Fréjus) pour l'étude des effets des radiations naturelles sur la fiabilité des composants et circuits électroniques.

Propos recueillis par Marie Gaidoukoff.

Im2np UMR 6242 CNRS
 Directeur : Rachid Bouchakour
 direction@im2np.fr
 www.im2np.fr

Chercheur de l'Im2np manipulant un échantillon en salle blanche.



Banc de test automatisé pour la détection des aléas logiques dans les circuits microélectroniques (mémoires SRAM).



Isabelle Pagani.

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ANR

L'Agence Nationale de la Recherche a vocation à financer des projets de recherche. Ses appels à projets constituent pour l'université une source de financement essentielle. Tous les domaines de recherche sont couverts chaque année, et ce depuis la recherche fondamentale jusqu'à la preuve de concept. Afin de faciliter le montage de ces dossiers, l'université s'est dotée d'une cellule ANR au sein de la Division de la Recherche, composée de deux personnes de formations complémentaires : Blandine Descamps-Julien (Docteur ès sciences) et Isabelle Pagani (Juriste chargée de valorisation).



Blandine Descamps-Julien.

La Cellule ANR conseille les chercheurs dans le montage financier de leurs projets et à encadrer le suivi administratif des dossiers. Elle se tient à la disposition de l'ensemble des chercheurs pour répondre à toutes leurs questions et constitue un soutien à la mobilisation de toutes les unités de recherche, éventuellement en partenariat avec des entreprises privées, dans la constitution des projets. N'hésitez pas à contacter notre équipe.

Blandine Descamps-Julien
blandine.descamps-julien@univ-provence.fr

Isabelle Pagani - Tél. +33 (0)4 91 10 61 18
isabelle.pagani@univ-provence.fr

Recherche et valorisation

L'INSTITUT FRESNEL FÊTE SES 10 ANS

Le 5 mars, a été célébré le 10^e anniversaire de l'Institut Fresnel sur le site de Saint-Jérôme, en présence de deux personnalités éminentes : Mathias Fink, Professeur à l'ESPCI Paris Tech, Directeur de l'Institut Langevin, Membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France et Sir John Pendry, Professeur à l'Imperial College de Londres, Lauréat du prix Dirac pour ses contributions en physique théorique et médaillé de la Royal Society of London.

L'Institut Fresnel UMR CNRS 6133 est né de la fusion de 3 laboratoires de recherche (Ecole Centrale, Université de Provence et Université Paul-Cézanne). Composé de 130 personnes, il consacre ses travaux de recherche dans les domaines de l'optique, la photonique, l'électromagnétisme, le traitement des signaux et des images.

Les différentes équipes de recherche étudient les méta-matériaux, les cristaux photoniques, l'interaction lumière/matière à forte puissance, la diffusion lumineuse, le traitement des images, la biophotonique, les nouvelles techniques de microscopie, l'imagerie hyperfréquences, les nouvelles technologies de réalisation de filtres optiques, la biométrie... Ces activités sont menées en partenariat avec des industriels, en particulier au travers du pôle de compétitivité Optitec.

Certaines des recherches menées à l'Institut Fresnel ont été à l'origine de la création de start-ups, d'autres font l'objet de collaborations avec de grands laboratoires internationaux. Les résultats obtenus placent l'Institut Fresnel au tout premier plan mondial dans ses domaines de compétence.

TELEMME

Mise en place d'un outil de gestion et de communication innovant : le logiciel organique de laboratoire.

L'UMR TELEMME a souhaité se doter d'un système d'information robuste, collaboratif et interopérable capable de gérer les divers aspects de la vie d'une unité de recherche et d'assurer la visibilité de ses activités et de ses membres.

Eric Carroll, ingénieur informaticien, a initié, intégralement conçu et développé une application répondant aux besoins d'une unité de recherche.

Ce logiciel permet à chaque membre d'un laboratoire de gérer, en ligne et de manière sécurisée, l'ensemble des données dont il est détenteur et d'assurer, selon son niveau de responsabilité, diverses tâches de gestion transversales. Ce développement permet, entre autres, de gérer les personnels permanents et non permanents (profil, CV, photos, bibliographie, et exportable vers HAL via webservices) et leurs participations aux manifestations locales et extérieures - scientifiques, médiatiques ou citoyennes, l'icongraphie associée, les groupes et les contrats de recherche. Sont également pris en compte les manifestations scientifiques, les doctorants et les thèses, les abonnements aux listes de diffusion, les partenaires institutionnels étrangers, les offres de formation, la lettre du laboratoire, etc. Un espace d'administration orchestre l'ensemble. Ce système est quotidiennement utilisé par les quelques 210 membres permanents, doctorants et chercheurs associés du laboratoire.

D'autres "briques" sont à venir prochainement comme la possibilité pour chacun de créer des espaces préparatoires à des manifestations scientifiques, des blogs de groupes de recherches et des espaces spécifiques de constitution collective de bibliographies thématiques. Ce système d'information permet la génération automatique des données quantitatives et bibliométriques nécessaires au montage des rapports quadriennaux et autres documents sollicités par les tutelles.

Outre cet espace réservé, ce logiciel comprend le site web "public" multilingue de l'unité qui bénéficie dynamiquement de l'ensemble des données à caractère public et assure une bonne visibilité au travail du laboratoire et de ses membres tant dans les moteurs de recherche que sur les moissonneuses bibliothéco-économiques. L'UMR TELEMME se tient à la disposition de toute unité de recherche qui serait intéressée par cet outil, agile et innovant.



UMR TELEMME - CNRS - Université de Provence
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5, rue du Château-de-l'Horloge - 13090 Aix-en-Provence
telemme.mmsh.univ-aix.fr
Tél. +33 (0)4 42 52 42 28
carroll@mmsh.univ-aix.fr

MONTÉE EN FORCE DU CENTRE AIXOIS D'ÉTUDES ROMANES (CAER)

Les spécialistes de langues représentent un tiers du secteur Lettres et Sciences Humaines et nourrissent une recherche sur les cultures étrangères qui ouvre largement l'Université de Provence sur le monde. Le CAER a organisé deux colloques en mars, occasion pour saluer son activité, en croissance régulière depuis plus de douze ans et particulièrement vigoureuse depuis 2007 : le professeur Brigitte Urbani, spécialiste d'études italiennes, assure la direction du CAER depuis qu'elle a succédé aux professeurs Georges Ulysse et José Guidi.

Perle Abbrugiati, vous êtes chargée de mission pour les langues et professeur à l'université. Vous êtes également directeur de recherches en études italiennes au sein du CAER. Comment est constitué ce centre de recherche ?

Le CAER est implanté sur le site Schuman. Il est constitué de cinq équipes de recherches développant des programmes distincts et d'une soixantaine de chercheurs qui participent souvent aux travaux de deux ou trois programmes en parallèle ainsi que d'une quarantaine de doctorants. C'est l'exemple d'une belle réussite de recherche pluridisciplinaire, puisque les équipes du CAER regroupent cinq aires culturelles : chercheurs sur l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Roumanie et l'Amérique du Sud. Les cinq équipes ne dissocient pas les cinq langues mais au contraire sont un lieu de rencontre et de brassage. Ces chercheurs peuvent collaborer grâce à des programmes transversaux bien ciblés.

Quels sont les axes de recherche du CAER ?

La première équipe développe des recherches thématiques sur le voyage, sous la direction de Brigitte Urbani ; la seconde est centrée sur les pratiques d'écriture, coordonnée par moi-même ; la troisième travaille sur le plurilinguisme et sur la linguistique des langues romanes, sous la houlette de Gérard Gomez et de Sophie Saffi ; la quatrième est axée sur les discours et pratiques artistiques et sociaux, avec pour coordonnateur Jacques Terrasa ; la cinquième étudie le roman policier, dirigée par Claudio Milanese et Dante Barrientos. L'éventail des programmes de ces cinq équipes permet le développement de la recherche sur les différents terrains de la littérature, des arts, de la civilisation, de la société et de la linguistique qui sont également soutenus dans le cadre d'initiatives plus ponctuelles quand l'actualité de la recherche le demande (observation des migrations en Italie, par exemple, ou récemment regard sur la production poétique ultra contemporaine). La rencontre des différents champs disciplinaires représentés par les différentes langues s'est révélée très fertile puisque le CAER est l'un des centres les plus productifs du secteur LSH, aussi bien sur le plan des rencontres scientifiques que sur le plan des publications.

Comment fonctionne-t-il ?

Il ne se passe pas une année sans que le CAER organise au moins un colloque. Cette année est particulièrement intense de ce point de vue, puisque, lors du seul mois de mars 2010 ont eu lieu à Aix trois colloques internationaux autour des langues romanes (deux organisés par le CAER et un auquel il est étroitement associé). Le premier, tourné vers l'Italie, a été consacré à "L'envers du Risorgimento" : à un an du cent cinquantième de l'Unité italienne, ce fut l'occasion d'étudier les paradoxes d'un mouvement national controversé. Le second, tourné vers l'Espagne, a étudié "L'Ailleurs" dans les dramaturgies de langue espagnole. Le troisième, tourné vers "le Portugal et son monde colonial", s'est intéressé à La Méditerranée sur la route des Indes.

Le CAER organise en moyenne **douze à quinze journées d'études par an** toutes équipes confondues.

Le CAER est aussi extrêmement dynamique sur le plan de ses publications. Deux revues accueillent les travaux de ses membres et de leurs nombreux partenaires au plan international. Les Cahiers d'études romanes ont une parution semestrielle et la revue *Italies* est annuelle. Leurs volumes, parfois doubles, toujours unifiés par une cohérence thématique, comportent entre 200 et 900 pages, si bien que le CAER peut se prévaloir de plus de 1000 pages de publications par an, chiffre s'élevant parfois jusqu'à 1800 pages. Des publications reconnues et appréciées, puisque, à titre d'exemple, le numéro spécial d'*Italies* consacré en 2007 à Antonio Tabucchi fut épuisé dans l'année, après être paru tout juste un mois après le colloque qui fut l'occasion de décerner à l'auteur le titre de Docteur honoris causa de l'université. Cette intense activité d'édition est réalisée par le CAER de façon autonome et avec une grande qualité graphique, malgré l'absence d'un secrétariat spécifique au centre, grâce au dynamisme de son comité de rédaction dirigé par Brigitte Urbani.

Viennent de paraître un numéro double des *Cahiers d'études Romanes* (n° 20) sur "La Réécriture dans les cultures de l'aire romane" (450 p.) et le numéro 13 d'*Italies* consacré aux "Poètes italiens d'aujourd'hui" (550 p.).

Quels sont les projets du centre ?

Le CAER prépare cinq journées d'étude qui auront lieu avant fin juin 2010 et travaille déjà à l'organisation d'un colloque international en 2011 sur Italo Calvino et ses rapports avec les arts figuratifs : La plume et le crayon. Calvino, l'écriture, le dessin.

L'effervescence et les nombreuses publications du CAER en font sans aucun doute l'un des fleurons de l'UFR ERAOS et de l'Ecole Doctorale "Espaces, cultures, sociétés".

Volumes de la revue *Italies* et de la revue *Cahiers d'Etudes Romanes* à consulter sur www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=etudes-romanes

CENTRE AIXOIS D'ÉTUDES ROMANES (CAER) UFR ERAOS
Centre Lettres Sciences Humaines - Bureau A366
29, Avenue Schuman
13621 Aix-en-Provence
+33 (0)4 42 95 34 49 (secrétariat)
+33 (0)4 42 95 34 87 (direction : Prof. Brigitte Urbani)



Les coordonnateurs des cinq équipes du CAER
Gérard Gomez, Dante Barrientos Tecun, Brigitte Urbani, Perle Abbrugiati, Sophie Saffi, Jacques Terrasa, Claudio Milanese



LE PHOTOVOLTAÏQUE S'INSTALLE À POLYTECH' MARSEILLE

Objectifs : réduire la consommation énergétique, produire une énergie moins émettrice de gaz à effet de serre et l'associer à la pédagogie. Stéphane Launay, Fabrice Rigollet et Christophe Sierra, trois enseignants-chercheurs du département Mécanique-Energétique de Polytech' Marseille ont lancé un projet d'intégration de 600 m² de panneaux photovoltaïques (60 kWc) sur le bâtiment de leur département avec ces objectifs. Nos trois enseignants chercheurs nous présentent ce projet.

Comment est apparu ce projet ?

La réflexion du projet SEMAPHORE (Synergie Aix-Marseille Université pour l'énergie PHOTOvoltaïque par la Recherche et l'Enseignement) a démarré en 2007. Nous avons dans un premier temps pris contact avec EDF afin d'apprécier la faisabilité du projet. Une fois acquise, nous avons dès le départ souhaité impliquer nos étudiants et stagiaires en les faisant participer au développement de différents scénarios de dimensionnement et d'instrumentation de l'installation envisagée. Grâce à ces premières études et une subvention de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un bilan énergétique du bâtiment et un diagnostic du potentiel photovoltaïque ont pu être effectués, par des bureaux d'étude spécialisés. Suite aux résultats positifs de ces études, nous avons répondu en juin dernier à un appel à projet Ademe-Région qui a permis d'obtenir une nouvelle subvention pour le financement des panneaux et leur pose (environ 25% du budget total).

Quels sont les différents aspects que comporte ce projet ?

Hormis le volet "production d'énergie" de cette installation, il est important de souligner l'aspect pédagogique. En effet, il est envisagé que les étudiants soient utilisateurs de l'installation en travaux pratiques. Ils réaliseront en outre des tests de panneaux prototypes et de systèmes solaires innovants sur un banc d'essai prévu à cet effet (plateforme expérimentale). Ils pourront aussi collecter et analyser les données issues de l'instrumentation dédiée du champ de panneaux en production (température, flux solaire, production électrique...). Ces pratiques renforceront à terme la qualité de la formation d'ingénieurs aux énergies renouvelables nécessaire pour assu-

rer l'efficacité du développement incontournable de ce secteur d'activité. La formation continue pourrait également bénéficier de cette installation.

En quoi est-il novateur ?

Ce projet est tout d'abord novateur par la mise en place de plusieurs technologies de capteurs photovoltaïques (membranes amorphes et capteurs silicium cristallins) sur un même bâtiment dédié à la formation et à la recherche dans le domaine énergétique. Une deuxième originalité réside dans le souci d'intégration de ces capteurs au bâtiment qui joueront, en plus de leur production électrique, un rôle architectural de brise-soleil, de garde-corps et d'étanchéité pour la toiture. Une troisième spécificité à mettre en avant est la mise en place d'une instrumentation spécifique destinée à suivre les performances et le comportement dynamique des différents capteurs dans des situations climatiques variables. Enfin, il est possible d'envisager à terme, le travail en commun de plusieurs laboratoires de l'Institut Carnot Star intéressés par la recherche et le développement autour de la thématique "photovoltaïque" avec en appui la plateforme expérimentale prévue. Des démarches ont d'ores et déjà été entreprises dans ce but.

Ce projet peut avoir un rôle initiateur de futures intégrations de générateurs photovoltaïques sur le domaine universitaire provençal. Le dossier est maintenant entre les mains de la Division du Patrimoine de l'université qui est chargée du pilotage en lien étroit avec l'architecte de notre bâtiment afin de choisir les entreprises qui réaliseront l'installation. Les travaux devraient être terminés avant fin 2010.

Propos recueillis par Aude Castille.

Polytech' Marseille
Département Mécanique-Energétique
60, rue Joliot-Curie
13453 Marseille cedex 13
Tél. +33 (0)4 91 11 26 56
www.polytech.univ-mrs.fr/

Relations internationales

CAP VERS LE GRAND LARGE UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE

La Division des Relations Internationales organise au sein de l'université la coopération avec de nombreux partenaires étrangers, aussi bien en matière de mobilité étudiante, entrants et sortants, que de mobilité des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATOSS.

Jean Viviès, vous êtes vice-président délégué aux relations internationales, quelles sont les aires géographiques couvertes par l'université ?

Cette coopération couvre six grandes aires géographiques qui sont : l'Europe, le pourtour méditerranéen, le monde anglophone, l'Asie, l'Afrique subsaharienne et l'Amérique Latine.

Quels sont les atouts, selon vous, de la politique internationale de notre université ?

Tout d'abord nous avons une mobilité étudiante encadrée et structurée (notamment avec le désormais célèbre programme Erasmus). Celle-ci est à peu près équilibrée entre les étudiants venus de l'étranger et les étudiants de notre université partant étudier hors de nos frontières. Cet équilibre mérite d'être souligné car dans nombre d'universités françaises, les étudiants étrangers sont plus nombreux que les étudiants français sortants. Deuxième atout : nous pouvons nous appuyer sur une large palette de compétences portant sur de nombreuses aires culturelles et sur des compétences de haut niveau en langues. Nous sommes par ailleurs implantés sur les deux sites d'Aix-en-Provence et Marseille, au cœur des enseignements et de la vie universitaire. Notre dispositif d'enseignement du français

pour étrangers est également reconnu et sera bientôt labellisé. Enfin, les personnels de notre Division des Relations Internationales, grâce à leurs parcours respectifs, leur mobilité et leur capacité à continuer à se former possèdent un haut niveau d'expertise sur les programmes et les dispositifs, nombreux et complexes, qu'ils mettent au service de l'ensemble des composantes, en Sciences et Technologies et en Lettres et Sciences Humaines, et des différents publics concernés.

Pouvez-vous nous donner des exemples d'actions récentes et de projets à court terme ?

Nous avons participé, dans le cadre notamment du PRES, à plusieurs manifestations internationales d'envergure en Chine, au Brésil et en Scandinavie afin de prendre des contacts, informer les étudiants, renforcer les partenariats existants et mettre en valeur l'attractivité de notre université.

Parmi les projets, nous allons viser une meilleure articulation avec notre politique de recherche, par nature internationale, pour créer toutes les synergies possibles entre les différents domaines d'activités de l'université. Les relations internationales couvrent la formation et la recherche, nous avons besoin d'une meilleure visibilité sur les professeurs et enseignants-chercheurs invités. Il faut également configurer notre communication internationale afin de faire connaître notre université plus largement dans le monde, ses formations, ses laboratoires. Enfin j'évoquerai le besoin de relais plus structurés de notre politique internationale dans les composantes, en liaison avec les chargés de mission, qui passera par la création d'une commission des relations internationales, au sein de laquelle ces composantes pourront être représentées, s'informer et proposer. Les chantiers sont à la mesure des enjeux d'un contexte de l'enseignement supérieur en pleine évolution et désormais mondial.

Propos recueillis par Claudie Galnon.



Projet photovoltaïque à Polytech' Marseille.



Procédure de passage d'un accord & liste des accords inter-universitaires sur

www.univ-provence.fr/riup rubrique "accords de coopération"

LA STRUCTURATION DE LA COOPÉRATION PASSE PAR LA SIGNATURE D'UN ACCORD INTER-UNIVERSITAIRE...

Une collaboration scientifique débute très souvent par des relations inter-personnelles. L'une des missions de la Division des Relations Internationales consiste à formaliser ces collaborations par la signature d'accords inter-universitaires. Au-delà de l'acte administratif qui exige un passage en Conseil d'Administration et l'avis de la tutelle ministérielle, il s'agit de pouvoir recenser les activités et les domaines scientifiques de collaboration afin d'identifier et de mettre en synergie des initiatives trop souvent individuelles. Une coopération institutionnelle permet de pouvoir élargir à des appels à projets de financements nationaux, européens ou internationaux.

La DRI assure une gestion et un suivi de ces accords pour l'ensemble des composantes de l'université dont Polytech/Marseille et l'U.F.M, très dynamiques dans ce domaine. La visibilité de nos collaborations internationales, tant au niveau recherche que formation, passe par une coopération structurée.

PROMOUVOIR NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

L'attractivité de notre université est liée à celle de ses formations et de ses laboratoires de recherche. La spécificité de notre système d'enseignement supérieur, la pluralité de nos formations et le contexte d'internationalisation des établissements peuvent rendre complexe la visibilité de notre offre universitaire et scientifique et nécessitent l'organisation d'actions ciblées vis-à-vis des universités étrangères et de leurs étudiants.

Dans cette optique, la Division des Relations Internationales participe à des manifestations internationales, pour la plupart organisées par Campusfrance* en collaboration avec les Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France à l'étranger.

Informers les étudiants, rencontrer les représentants de nos universités partenaires, mettre en place de nouveaux partenariats scientifiques sont autant d'actions que nous entreprenons dans ce cadre.

En collaboration étroite avec les responsables de filières pour des promotions disciplinaires comme en Chine, ou dans le cadre d'événements "pays" plus large comme l'année de la France au Brésil ou encore au travers d'une mission exploratoire et innovante comme en Scandinavie, nous contribuons toujours à la valorisation de notre établissement.

* **Campusfrance** = l'Agence pour la Promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, chargée entre autre d'informer les étudiants étrangers sur l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur français et de les guider dans leurs démarches pour étudier en France.



ACTIONS INTERNATIONALES DU CONTRAT QUADRIENNAL UN OUTIL DE FINANCEMENT POUR DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Dans le but de soutenir des projets scientifiques internationaux, de consolider des partenariats existants ou d'encourager de nouvelles initiatives, la Division des Relations Internationales apporte un soutien financier aux enseignants-chercheurs de notre université.

L'une des caractéristiques de ce programme est de proposer un cofinancement en appui à des projets ayant une dimension à la fois recherche et formation. Il couvre toutes les disciplines et zones géographiques. Il peut financer la mobilité d'un enseignant-chercheur de l'Université de Provence ou l'accueil d'un universitaire étranger.

Cela représente un soutien précieux pour nos scientifiques qui, pour respecter les politiques des organismes subventionnaires, doivent obtenir des cofinancements par ailleurs.

L'appel à projet 2009 a permis de financer 29 projets pour un montant de 47 150 €. En 2010, la 1^{re} phase de l'appel - qui sera clôturé fin mars - concerne 30 projets pour un montant de 50 563 €.

Cela confirme le potentiel de nos composantes et laboratoires en matière de coopération internationale.

Appel à projet diffusé auprès des directeurs de composantes et de laboratoires. Dates à retenir :

1^{er} appel à projet : Lancement début novembre pour un dépôt de candidature début décembre.

2^e appel à projet : Lancement début mars pour un dépôt de candidature fin mars.

COHABITATION INTERNATIONALE UNE VOIE D'AVENIR

L'internationalisation de l'Université de Provence est désormais un processus bien engagé avec la multiplication des initiatives de diplômes en partenariat international.

Double diplôme, diplôme conjoint ou master international, ces formations diplômantes aboutissant à la délivrance d'un diplôme de l'Université de Provence et, en principe, d'un diplôme d'une institution d'enseignement supérieur étrangère constituent de plus en plus le cadre privilégié d'une mobilité encadrée et réussie.

Il est désormais admis que pour un étudiant, la participation à un échange est un atout indéniable dans son parcours académique et professionnel. Le contexte "sécurisé" de la mobilité avec la validation de crédits, l'exonération de droits d'inscription dans l'université étrangère et la possibilité d'obtenir un financement sont déjà des avantages certains pour l'étudiant. Dans le cadre d'une cohabitation internationale,



Promo LEA - UNAPEC.

l'obtention d'un diplôme d'une institution étrangère partenaire (LEA Europe, Tübaix...) ou d'un diplôme labellisé (Erasmus Mundus, Chaire internationale ou Phd européen) est "la cerise sur le gâteau" !

La cohabitation peut aussi prendre la forme d'une délocalisation de formation. Dans ce cas, la formation peut être conçue conjointement avec une université étrangère, une partie des enseignements se déroulant alors dans chacune des institutions, ou être élaborée exclusivement par l'Université de Provence, la totalité des enseignements étant dispensée alors dans une institution d'enseignement supérieur étrangère sous la responsabilité de notre université.

C'est le cas notamment du parcours "Affaires internationales" du master 2 LEA avec l'université APEC de Saint-Domingue où chaque année une vingtaine d'étudiants sont diplômés de notre université.

STAGES À L'INTERNATIONAL L'UN DES LEVIERS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE



Fête de l'Europe.

Les stages en entreprise ont été intégrés dans les parcours de mobilité étudiante, avec le processus de Bologne qui vise notamment à accroître l'insertion professionnelle et la mobilité des citoyens européens. Par conséquent depuis 2007, les stages internationaux connaissent un fort développement. Ainsi le programme LLP (Programme intégré - Éducation et formation tout au long de la vie), s'est-il résolument ouvert vers l'entreprise et la formation. Dans ce contexte, les formations incluant un stage obligatoire en milieu professionnel dans les maquettes d'habilitation sont de plus en plus nombreuses.

Parallèlement, depuis 2006, des textes législatifs et réglementaires sont venus sécuriser les pratiques des stages et mettre l'accent sur leur rôle fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, une nouvelle convention de stage à l'étranger a été élaborée conjointement par la DRI et le Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'université. Ce texte, validé par nos instances, intègre les dispositions relatives à la couverture sociale. Il constitue désormais le seul document à utiliser pour tous les stages hors du territoire national (qu'ils soient obligatoires ou non). Des traductions sont disponibles en anglais, allemand, espagnol et italien.

Quel est le rôle de la DRI ?

La DRI renseigne et oriente les étudiants sur les différentes formules de stages et les possibilités de financement. En étroite concertation avec les filières, la DRI assure le suivi des dossiers présentés aux comités de sélection. Actuellement les trois types de financements gérés par la DRI sont les allocations Erasmus pour les stages en entreprise européenne (ce qui remplace le dispositif LEONARDO de placement en entreprise), les bourses régionales PRAME pour tous les autres stages (sur critères sociaux) et la Gratification mensuelle pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois réalisés au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE).

Soucieuse d'une insertion professionnelle réussie pour ses étudiants, l'université a placé la promotion et le soutien à la mobilité étudiante au cœur de sa politique internationale.

Une rubrique dédiée spécifiquement aux stages internationaux est consultable sur le site de la DRI.

www.univ-provence.fr/riup rubrique > Stages internationaux

Les cursus intégrés et masters internationaux de l'université de provence

AIX-ALICANTE *Histoire*
LEA EUROPE *Langues étrangères appliquées*
MASTER AIRE INTERCULTURELLE FRANCO-ALLEMANDE *Arts, Lettres et Langues*
MASTER *Biotechnologie*
MASTER FLE - PGCE *Didactique du Français langue étrangère Français langue étrangère*
MASTER LEA AIX *Langues Etrangères Appliquées*
MASTER MESC - ERASMUS MUNDUS *Chimie*
MASTER MIFI - LIFI *Histoire*
THÉORIE ET PRATIQUE DES ARTS *Médiation culturelle de l'art*
TÛBAIX *Histoire*

Informations détaillées sur ces formations sur :
www.univ-provence.fr/riup
> rubrique "Cursus intégrés et masters internationaux"

PROGRAMME ERASMUS LA MOBILITÉ DES PERSONNELS SE DÉVELOPPE

Parallèlement à la mobilité étudiante très développée depuis plus de vingt ans au sein de l'Université de Provence - plus de 750 étudiants participent en effet chaque année régulièrement aux échanges européens - le volet de mobilité académique concerne également les enseignants et depuis peu les personnels non enseignants.

En 2008-2009, 35 enseignants de notre université ont effectué une mobilité de courte durée en assurant des cours intégrés dans les enseignements de leurs collègues ou dispensés lors de séminaires intensifs. Cette mobilité doit être prévue sur la base de la réciprocité lors de la négociation des accords bilatéraux Erasmus. Ce programme permet une ouverture sur le secteur Sciences, moins représenté dans la mobilité étudiante. Les disciplines enseignées ont couvert un large spectre allant de la formation des formateurs aux études cinématographiques en passant par la phonétique, la linguistique, les langues, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, les maths, l'informatique, la mécanique et la chimie.

La mobilité de formation des personnels a été mise en place en 2007 à l'occasion du vingtième anniversaire du programme ERASMUS, qui ne concernait jusqu'alors que la mobilité d'études ou d'enseignement. Cette mobilité s'inscrit dans le dispositif Programme intégré : Éducation et formation tout au long de la vie - LLP (Lifelong Learning Programme) qui a succédé à SOCRATES. Au sein de ce nouveau programme, désormais tourné vers l'entreprise et la formation, ce type de mobilité constitue une remarquable avancée, car il offre aux personnels la possibilité de découvrir les pratiques professionnelles de leurs collègues européens ou d'intégrer une entreprise pour un stage de formation de 5 jours.

Dès 2008, des universités partenaires ont organisé des sessions de formation sur la thématique des relations internationales. Ce dispositif a été bien accueilli : 13 personnels en ont bénéficié contre 3 personnels en 2007 (IUFM, OVE, DRI et composantes impliquées dans les mobilités étudiantes).

Dans ce même cadre, une semaine de formation conjointe "AMU joint staff training week" a été proposée à l'ensemble des partenaires européens par les services des relations internationales des trois universités d'Aix-Marseille. En mars 2009, 28 collègues venant de 23 universités partenaires de 12 pays de l'Union Européenne ont été ainsi accueillis dans les Universités d'Aix-Marseille. Financée par le PRES, la prochaine édition de cette formation aura lieu du 26 au 30 avril 2010.

LA FORMATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE UN FACTEUR DÉTERMINANT DE RÉUSSITE POUR LEURS ÉTUDES EN FRANCE

La préparation des étudiants étrangers à la maîtrise du français est un élément essentiel de leur intégration et de leur réussite académique.

La promotion de nos formations et plus largement celle de notre enseignement supérieur s'appuie sur notre capacité à offrir une formation adaptée aux différents profils.

Cette compétence relève du Service Commun d'Enseignement du Français aux Étudiants Étrangers (SCEFEE) qui est sans conteste l'un des points forts de notre établissement en matière de politique internationale.

Adossé à un département réputé de Phonétique et Français Langue Étrangère, le SCEFEE consolide son statut de service et de composante pédagogique renforçant ainsi sa crédibilité académique. Il est actuellement en cours de labellisation.

Il travaille en étroite collaboration avec la Division des Relations Internationales qui, en lui confiant les étudiants internationaux sur programmes, lui assure au sein de l'université un rôle d'accompagnateur essentiel à la réussite des étudiants non francophones.

Le SCEFEE accueille environ 400 étudiants par an.



Étudiants étrangers en laboratoire de langues.

En tant que centre d'examen pour le DELF (Diplôme Élémentaire de Langue Française) et le DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) ainsi que pour le TCF (Test de Connaissance du Français) coordonnés par le Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres (CIEP), le SCEFEE reconnaît officiellement le niveau de langue française des étudiants qu'il forme.

Ces tests et diplômes sont par ailleurs accessibles aux étudiants ayant fréquenté d'autres centres de Français Langue Étrangère (FLE).

Apprendre le français à l'Université de Provence : un choix de formules et de cours adaptés à chaque profil

Le SCEFEE propose une solution de formation adaptée à tous les apprenants conformément au Cadre Européen Commun de Référence : (A1 & A2 (débutant), B1 & B2 (intermédiaire) et C1 & C2 (avancé).

- **Les cours semestriels ou annuels** répartis sur les niveaux débutant, intermédiaire ou avancé : l'enseignement s'articule autour de cours de langue (avec laboratoire de langues) et civilisation française. De nombreux ateliers thématiques (littérature, atelier d'écriture, phonétique, jeux de rôles, cinéma...) sont proposés.

Le découpage par semestre permet d'intégrer les étudiants accueillis sur programmes d'échanges.

- **Les cours crédités (EFE) :** ces cours permettent aux étudiants de bénéficier de crédits dans le cadre de la validation de leur semestre ou de leur année dans leur établissement d'attache.

- **Le cours intensif préalable à l'entrée à l'université :** remise à niveau de 60 heures au mois de septembre pour les étudiants ayant été admis dans l'une de nos filières.

- **Les formations personnalisées adaptées à différents publics.** Ces cours peuvent s'adresser à de jeunes adultes, enseignants ou groupes y compris dans le cadre de convention spécifique avec certaines de nos universités partenaires.

- **Les cours d'été :** les étudiants peuvent choisir de s'inscrire aux cours d'été (stage de 2 à 6 semaines) où ils ont l'occasion, en plus des cours de langue, de participer à des activités culturelles, tels que le festival d'Art Lyrique et la découverte de la Provence.

Enfin, tous ces étudiants peuvent s'ils le souhaitent voir leur niveau en langue certifié ou diplômé.

La demande est croissante sur le secteur Sciences et n'est pas encore entièrement satisfaite. Face à cette demande, le SCEFEE développe son offre et l'étend géographiquement à Marseille. Citons par exemple les cours dispensés aux étudiants du programme Chine ou du Master Énergie Erasmus Mundus ou encore le projet d'extension de stage intensif adapté aux étudiants scientifiques. Rappelons que le CALUP sur le site Saint-Charles propose des cours de FLE en auto-formation tutorée.

Propos recueillis par Amira Khellaf.

Pour contacter la Division des Relations Internationales

Tél. +33 (0)4 42 95 31 82 / Fax +33 (0)4 42 95 31 42
sri.secretariat@univ-provence.fr
www.univ-provence.fr/riup

Responsables administratifs de la DRI :
M^{me} Amira Khellaf & M^{me} Marie-Hélène Varnier



Bibliothèque Méjanes
Cité du Livre
8-10, rue des Allumettes
13100 Aix-en-Provence
Salle Armand Lunel à 18h30

LES MARDIS DE L'UNIVERSITÉ CONFÉRENCES GRAND PUBLIC ENTRÉE LIBRE

Mardi 20 avril

Les énigmes de la bibliothèque d'Alexandrie

Conférencier : Gilles Dorival, professeur de langue et littérature grecques à l'Université de Provence, directeur de l'UMR 6125 "Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale", membre senior de l'Institut Universitaire de France (chaire "judaïsme hellénistique et christianisme ancien").

Campus

THÉÂTRE ANTOINE VITEZ LEVER DE RIDEAU !

Le théâtre Antoine-Vitez a été créé dans les années 90 pour contribuer au développement artistique au sein de l'université. Implanté sur le site Schuman, ce théâtre propose une programmation de spectacles en prise avec les enjeux du monde actuel et les questions d'esthétique contemporaine. Il est géré par l'association *Présences* dirigée par Danielle Bré et Jean Gonella. Cette association est conventionnée avec l'université, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil Général, la Région, la ville d'Aix-en-Provence et la communauté du Pays d'Aix.

Danielle Bré, vous êtes co-présidente de l'association, Cécile Boudard vous êtes chargée de communication du théâtre, présentez-nous ce lieu.

Le théâtre, conventionné avec des opérateurs indépendants, fonctionne selon le principe d'interface entre la vie universitaire, la communauté universitaire, la pédagogie et la vie culturelle régionale. Nous sommes à la fois un théâtre à part entière ouvert sur l'extérieur et un outil culturel pour l'université. C'est un espace de diffusion et de création qui met en relations artistes et citoyens, chercheurs et praticiens, étudiants et professionnels où l'élément clé est le métissage des logiques universitaires et professionnelles.

Comment est organisée l'équipe du théâtre ?

Le théâtre est géré par un conseil d'administration composé d'une vingtaine de membres : des enseignants-chercheurs, des usagers (étudiants et non étudiants), des personnalités culturelles et des membres de l'université. Il fonctionne grâce à une équipe professionnelle de 8 salariés : 3 agents techniques, 5 agents administratifs ainsi que des stagiaires.



Mardi 18 mai

La fin de la présence française en Afrique noire vue par les administrateurs de la France d'outre-mer (dans le cadre du cinquantenaire des indépendances africaines)

Conférencier : Francis Simonis, maître de conférences HDR d'histoire contemporaine de l'Afrique à l'université de Provence, chercheur au Centre d'Etudes des Mondes Africains (Cemaf) et président de l'association des Amis des Archives d'Outre-Mer (Amarom).

Programme complet sur le site de l'université www.univ-provence.fr

Onklet Vie à l'université, rubrique Culture et savoir

Spectacle "Un bateau pour les poupées".



Comment est aménagé le théâtre ?

C'était initialement un amphithéâtre classique, aménagé au fil des années pour accueillir aujourd'hui des spectacles de dimension nationale. En 2007, nous avons aménagé la partie spectateurs. Les bancs d'origine ont été remplacés par des gradins avec des fauteuils en velours. Ces aménagements ont eu des répercussions très positives et ont attiré un public plus large et diversifié.

Que se passe-t-il dans ce théâtre ?

Nous faisons appel à des troupes professionnelles régionales, nationales et internationales qui peuvent être des compagnies jeunes ou plus confirmées, avec une singularité artistique reconnue. En tant que théâtre de la ville nous considérons avoir une responsabilité sur la vie des compagnies de notre région et nous mettons le maximum de moyens pour que ces dernières perdurent. Nous proposons aussi des programmes amateurs, universitaires ou non tels que le festival du Pays d'Aix et le festival *trois jours et plus*. Ce dernier est réalisé dans le cadre des ateliers amateurs organisé par notre théâtre avec l'aide d'une association étudiante *Pratik théâtre* et les projets étudiants en arts de la scène ou danse qui nous sont signalés par le Bureau de la Vie Etudiante (BVE). Ce festival accueille aussi des spectacles d'étudiants des différentes universités. Pour élargir notre public, nous programmons le *Festival des bahuts* monté par des élèves de primaire, collèges et lycées.

Nous collaborons aussi avec les départements d'arts dans le cadre de leurs besoins pédagogiques : départements arts du spectacle, musique et Centre de Formation de Musiciens In-



Le théâtre Antoine Vitez.

tervenants (CFMI). Nous assurons l'accueil technique de leurs ateliers ou productions, et proposons toute la logistique et le conseil requis en matière de représentations publiques. Nous avons également un partenariat avec des laboratoires de recherche pour l'accompagnement culturel des colloques. Enfin, nous envisageons d'être partenaire de l'Université de Provence concernant "Marseille Provence 2013" notamment en ouvrant la salle aux manifestations culturelles qui seront incluses dans son projet.

Quelles sont vos actions pour attirer les jeunes générations vers cet univers culturel ?

Nous avons une politique tarifaire très basse adaptée aux jeunes et aux publics à revenus modestes. Nous développons aussi une importante activité de coordination avec la Communauté du Pays d'Aix pour mettre en place des projets collectifs tels que le Festival jeune public *Mômaix* pour lequel tous les théâtres de la ville participent. Nous participons au dispositif EAC (Education Action Culturelle) à destination des écoles élémentaires pour leur proposer un lieu d'accueil. Nous proposons une programmation jeune public avec cinq spectacles par an. Nous avons signé des jumelages avec des établissements scolaires de la CPA, collèges et lycées pour leur proposer des rencontres autour de leurs ateliers. Enfin nous participons au dispositif *culture collèges* du Conseil Général en programmant des spectacles dans les collèges avec l'implication de structures professionnelles de diffusion. Nous souhaitons ainsi devenir un pôle de théâtre pour l'ensemble de la jeunesse.

Propos recueillis par Aude Castille.

7000 spectateurs par an.

Tarif unique / spectacle : 8 €

Carte d'abonnement à 45 € (un accès libre à tous les spectacles de la saison)

250 étudiants adhérents et titulaires du laissez-passer Vitez

Entre 12 et 15 spectacles par saison

15 ateliers par an de pratique artistique

Atelier de création de l'Université de Provence
Avec des étudiants des cursus théâtre

Du mardi 20 au samedi 24 avril
Mardi, vendredi et samedi à 20h30
Mercredi et jeudi à 19h

Manifeste

à partir d'extraits du texte "Un Manifeste Hacker" de McKenzie Wark
Mise en scène : Alain Béhar

"Irréductible à la représentation, il est dans ma nature de différer des autres et même, à travers le temps, de différer de moi-même. Je ne suis pas représentatif. Nous sommes les tâcherons de l'abstraction. Nous créons la possibilité que des choses nouvelles s'engagent dans le monde. Pas toujours des grandes choses, ni même des bonnes choses, mais des choses nouvelles. Le mot d'ordre n'est pas que les travailleurs du monde se lient, comme ils purent s'unir autrefois, mais que les travaux du monde se délient. Ce qui rend la vie différente d'une époque suivant la précédente, c'est l'application de nouveaux modes d'abstraction, à l'œuvre d'arracher la liberté à la nécessité".

<http://theatre-vitez.com/2009/10/titre-a-venir/>

Mardi 27 avril à 20h30
Mercredi 28 avril à 19h

Un orage serait bien beau, ici
D'après Robert Walser
Mise en scène : Marie-José Malis



"Robert Walser appartient à une double famille : celle des écrivains marcheurs, et celle de ceux dont l'œuvre est l'expression de leur difficulté à s'accommoder du fardeau du réel. Walser marche, et il marche beaucoup, longtemps. Nous sommes au début du 20^e siècle, et sa zone d'évolution, ce sont les confins de la Suisse et du Jura. Marche sur des pentes escarpées ! Et il écrit ses promenades, mélange de joies simples (un dîner rustique dans une auberge), et d'inquiétude que l'on sent affleurer à tout moment, sur la solidité de son rapport au monde. Marie-José Malis nous invite, avec quatre comédiens, à vagabonder dans son sillage. De la randonnée comme esthétique de la quête de soi-même !"

<http://theatre-vitez.com/2009/10/un-orage-serait-bien-beau-ici/>

L'UNIVERSITÉ SOUTIENT LES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) assure la gestion ainsi que le suivi du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). Ce fonds est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de l'université. Il permet aux associations étudiantes et aux étudiants à titre individuel de financer leurs projets dans divers domaines : culturel, sportif, humanitaire, santé, social. Le BVE conseille et accompagne le montage des projets et aide les étudiants à trouver des sources de cofinancement auprès de différentes institutions comme la Région, le CROUS...

Les crédits du FSDIE sont gérés par une Commission Sociale d'Établissement (CSE) présidée par la vice-présidente du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU). Chaque année, trois commissions d'attribution sont organisées : en novembre, février et avril. La dernière commission a retenu 20 projets étudiants sur 24 projets présentés. Il s'agit de projets très divers et de différentes dimensions : éco-citoyens, humanitaires, réalisation de courts-métrages, manifestations culturelles...

Les décisions prises en commission sont validées par le Conseil d'Administration, après avis du CEVU.

Depuis le mois de février 2010 un système d'avance est mis en place afin de faciliter la réalisation des projets retenus. 70% de la somme globale est versée après avis favorable du CA. Les 30% restants sont versés une fois le projet réalisé.

À noter ! Depuis 2009 une audition commune inter-universitaire est organisée afin de permettre aux porteurs de projets qui répondent aux critères des trois universités d'Aix-Marseille de les présenter auprès d'une seule commission.

L'ensemble de ces mesures favorise l'accroissement de la vie associative et le développement des initiatives étudiantes.

www.univ-provence.fr

> Vie à l'Université, rubrique > Bureau de la Vie Etudiante > FSDIE

BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS CQFD ? NON ! SCD...

Le Service Commun de la Documentation (SCD) anime le réseau des bibliothèques de l'Université de Provence. Outre le large choix d'ouvrages proposés, il offre de nombreux services pour attirer et fidéliser chaque jour le plus grand nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs et représente aujourd'hui un véritable lieu de recherche et de culture essentiel dans la vie d'un universitaire.

Martine Mollet, vous êtes directrice du SCD. Présentez-nous votre service.

Le SCD est un service fédérateur dont l'ambition est de donner aux bibliothèques fonctionnant dans l'université le cadre d'un travail en réseau. Des échanges, à la fois techniques et scientifiques, doivent mener à une politique cohérente de développement des collections et des services, tout en tenant compte de la diversité des situations et des besoins des utilisateurs. Les principales missions sont l'acquisition, le traitement et la communication de la documentation physique et électronique ; la formation des utilisateurs à la recherche et à l'usage de la documentation, notamment aux techniques les plus récentes d'accès à cette documentation ainsi que la coopération avec d'autres bibliothèques ou organismes documentaires qui concourent aux mêmes objectifs.

Ce service est constitué par l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de l'université, tous sites confondus (bibliothèques de sites, d'Unités de Formation et de Recherche, bibliothèques de recherche...), qui lui sont intégrés (les ex BU que l'on appelle aujourd'hui Sections ou Bibliothèques) ou associés.

Intégrées ou associées pouvez-vous préciser ?

Les plus importantes bibliothèques intégrées sont la bibliothèque Lettres et Sciences Humaines localisée sur le site Schuman, la bibliothèque Sciences et Technologies localisée sur les sites de Saint-Charles et Château-Gombert, et la section Formation des maîtres localisée sur les quatre sites de l'IUFM à Aix, Marseille, Digne, et Avignon.

Certaines bibliothèques de taille plus restreinte (par exemple Civilisations et humanités) sont également intégrées et ont vocation à rejoindre les collections des sections. D'autres sont simplement "associées" c'est-à-dire qu'elles classent leurs collections dans le catalogue collectif de l'université, sans pour autant délocaliser leurs collections. Le SCD entretient également des liens avec des bibliothèques dépendant de grands établissements de recherche, ce qui est le cas avec la bibliothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme - MMSH.

Quelques chiffres à mettre en avant ?

Le SCD offre plus de 500 000 documents, plus de 3 000 revues accessibles en ligne, quelques centaines de DVD et près de 300 postes de consultation informatique pour la recherche documentaire et la bureautique.

Doté d'un budget annuel avoisinant les deux millions d'euros et fort de plus de 200 000 prêts pour 600 000 visiteurs par an, ce service est considéré comme un pôle d'excellence à audience nationale et internationale. En effet, il est l'un des Pôles associé à la Bibliothèque Nationale de France pour la documentation concernant les Échanges en Méditerranée, et le Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique d'histoire (CADIST) en complémentarité avec le SCD de la Sorbonne, pour ses acquisitions concernant l'histoire de la colonisation française et l'histoire de l'Orient méditerranéen à l'époque ottomane.

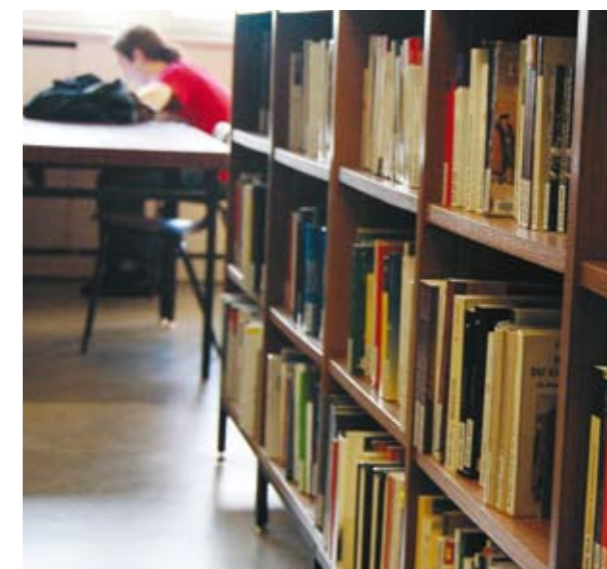
Comment fonctionne le SCD ?

Le SCD est administré par un conseil de la documentation, composé de représentants élus parmi des enseignants-chercheurs, des personnels de bibliothèque et d'étudiants, qui vote le budget ratifié par le Conseil d'Administration de l'université. Le Directeur du SCD est nommé par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche après avis du Président de l'université. Il produit un rapport annuel et rend compte de son activité au conseil de la documentation. Il donne, en cas de besoin, ses avis aux conseils de l'université et de ses composantes en matière documentaire.

Quelles sont vos ressources, financièrement et humainement parlant ?

Elles sont constituées de la part des droits d'inscription des usagers dits droits de bibliothèque, des subventions de l'État et de collectivités publiques, de dotations spécifiques affectées notamment au titre du contrat d'établissement, de dotations de l'université et de la rémunération des services rendus (recettes liées aux prêts entre bibliothèques et aux photocopies) dont les tarifs sont arrêtés annuellement par le conseil de la documentation.

Les ressources humaines sont composées d'agents, relevant essentiellement de la filière "personnels de bibliothèques" (c'est le B. de l'abréviation BIATOSS) répartis, en fonction de leurs statuts dans différentes fonctions. Les magasiniers s'occupent principalement du service public et du traitement matériel des collections, les bibliothécaires adjoints spécialisés ont pour mission le traitement intellectuel des collections c'est-à-dire leur indexation, leur cotation et leur catalogage, les bibliothécaires peuvent avoir des fonctions de chefs de projet et les conservateurs s'occupent des acquisitions, qu'elles soient physiques ou électroniques. Ces derniers exercent pour la plupart, des responsabilités d'encadrement avec la charge d'un service transversal de formation, documentation électronique, communication, etc., ou d'une section. Des per-



sonnels des filières ITRF¹ et AENES² complètent cette équipe sur des fonctions documentaires pour les premiers et administratives pour les seconds.

Mon projet est de décloisonner ces fonctions en qualifiant autant que possible des équipes multi-catégorielles, fédérées autour d'un projet. Par exemple, la réhabilitation de la bibliothèque Saint-Charles inaugurée le 5 novembre dernier, la réalisation d'une grosse exposition Mémoire de bibliothèque produite dans le cadre des 600 ans de l'Université d'Aix-Marseille, la préfiguration du chantier de la nouvelle bibliothèque Lettres et Sciences Humaines qui ouvrira ses portes en 2012 aux Fenouillères, autant de projets de grande envergure dont le succès ne peut être assuré qu'au prix d'un véritable travail en équipe de l'ensemble des personnels du SCD.

Quels sont les projets en cours ou futurs ?

Mon souhait est de favoriser l'ouverture du SCD d'abord dans son environnement proche, celui de l'université, mais aussi en établissant des partenariats locaux, régionaux et nationaux.

Le cadre législatif a évolué, avec la loi LRU, le SCD est devenu un service de l'université à part entière et doit désormais apprendre à mieux travailler avec l'ensemble des services. Par ailleurs le réseau du livre est riche en Région PACA : six SCD, une bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de nombreuses bibliothèques municipales et des centres de formations pour les métiers du livre. Le SCD s'est étoffé d'une double mission de communication et d'action culturelle rattachée directement à la direction, mission chargée de fédérer l'ensemble des agents du SCD autour de ces objectifs d'ouverture et de coopération.

Le souhait de l'équipe de direction du SCD est de rendre les bibliothèques plus attractives, en faire de véritables lieux d'accueil pour les étudiants, les rendre plus accessibles, vivantes, colorées, en correspondance avec les pratiques des étudiants qui les fréquentent en majorité.



Cette réorganisation passe par une réhabilitation des locaux, mais aussi par une réflexion sur l'organisation des collections que nous souhaitons mieux adapter aux usages des étudiants (thématiques, multi-supports, multimédia...), une réflexion sur la signalétique des espaces et des rayonnages et une attention portée aux mobiliers, à leur ergonomie, à leur esthétique.

Et concernant les enseignants-chercheurs, quels sont vos projets ?

Ces efforts sont cumulatifs, et nous nous attachons à répondre aux attentes de l'ensemble des usagers, qu'ils soient de niveau LMD, enseignants-chercheurs, et/ou chercheurs. Nous poursuivons le travail de fond sur les collections et développons de plus en plus l'accès à des ressources spécialisées en ligne pour les enseignants-chercheurs de l'université. A leur intention, nous avons réaménagé à Aix la salle de recherche pour ceux qui travaillent sur des sources disponibles uniquement sous format papier. Nous avons largement ouvert des accès négociés avec les grands éditeurs scientifiques grâce à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) à l'intention de ceux qui accèdent à la documentation depuis leurs laboratoires ou leur domicile. Nous avons fait une refonte du site internet du SCD qui donne accès à la fois au catalogue collectif de l'université, à des ressources électroniques spécialisées (revues, encyclopédies, bases de données...), à l'ensemble des services des bibliothèques du réseau, y compris un service de renseignements en ligne *Azimut*. Le site est assorti d'un blog, qui diffuse une information plus libre et moins formatée, et de tous les outils du Web 2.0, qui permettent à nos usagers internautes d'interagir.

Un Espace de Recherche et de Documentation dédié à Gao Xingjian³ a été créé. Nous venons d'inaugurer l'Espace Culturel Fernand Pouillon localisé sur le site Saint-Charles, dont nous finalisons actuellement la programmation pour 2010.

Quels sont les effets de cette nouvelle politique documentaire ?

Ces évolutions ont contribué à attirer de plus en plus d'étudiants. Ainsi, le taux de fréquentation des étudiants a très fortement augmenté sur le site Saint-Charles. Nous allons donc poursuivre dans ce sens.

Le grand projet qui mobilise aujourd'hui l'équipe aixoise est la construction de la bibliothèque Lettres et Sciences Humaines des Fenouillères. C'est un travail de longue haleine. Ce projet est pour nous l'occasion de faire évoluer la conception traditionnelle de la bibliothèque telle qu'elle est aujourd'hui à Aix, vers ce nouveau concept importé des pays anglo-saxons et illustré par les "Learning centers". Cela se caractérise par un accès facilité aux ordinateurs et à toutes les ressources en ligne, par la diversité des aménagements permettant le travail individuel ou en groupe et l'autoformation, et enfin par de larges horaires d'ouverture.

Quels sont vos rapports avec les bibliothèques des autres universités ?

Le SCD entretient des rapports de partenariat avec l'ensemble du réseau livre et lecture de la Région PACA : en matière de formation et d'évaluation avec le CRFCB⁴ et l'URFIST⁵, en matière de diffusion culturelle avec les bibliothèques publiques des grandes villes de la région, en matière de partage documentaire avec les bibliothèques municipales de Marseille et Aix, avec la bibliothèque de la MMSH, de la chambre de commerce de Marseille, des Archives nationales d'Outre-Mer, dans le cadre du pôle associé à la Bibliothèque Nationale de France, et bien naturellement avec les SCD des sites d'Aix-Marseille avec lesquels de nombreux projets sont engagés notamment pour les plus importants, l'acquisition d'une partie non négligeable de la documentation électronique, la mutualisation des outils de gestion et de diffusion, et une action concertée en matière d'édition électronique des thèses.

Dernière question : comment préparez vous la fusion des trois SCD ?

Actuellement, en préfiguration de la fusion, nous travaillons avec nos collègues des SCD des universités voisines à la mise en place d'un système intégré de gestion de bibliothèque unique, le système KOHA, dont le prototype vient d'être validé et qui devrait se déployer dans toutes les bibliothèques du réseau d'Aix-Marseille à partir de la rentrée 2010-2011. Cet outil très structurant permettra aux usagers des trois universités, à partir d'une requête unique, de trouver la localisation d'un document et sa disponibilité où qu'il se trouve dans le réseau. Par ailleurs, la mise en place de ce système d'information qui impacte toutes les fonctions (acquisitions, prêts, gestion des périodiques, statistiques, recherche) a un effet très fédérateur puisque sa conception s'est faite en groupes de travail inter-universitaires. Dès la rentrée, l'ensemble des personnels des trois SCD sera formé. Ce premier pas vers l'acquisition d'une culture documentaire commune devrait faciliter les rapprochements prévus pour 2012.

Propos recueillis par Aude Castille.

- 1 **ITRF** = ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
- 2 **AENES** = Administrateur de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- 3 **Gao Xingjian** = seul écrivain chinois à avoir obtenu le prix Nobel de Littérature en 2000
- 4 **CRFCB** = Centre régional de Formation aux Carrières de Bibliothèques
- 5 **URFIST** = Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique

Patrimoine immobilier et travaux

Création d'un pôle culturel, artistique et scientifique à Aubagne : MOROCHITA POR FAVOR !

Le projet de pôle culturel de la Morochita de la ville d'Aubagne, futur pôle de formation des arts et des technologies de l'image et du son, comprendra le département Sciences Arts et Techniques de l'Image et du Son (SATIS), le Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI), deux composantes de l'Université de Provence, ainsi que le CEFEDM-SUD (Centre de Formation des Enseignants de Danse et de Musique) placé sous la tutelle directe du Ministère de la Culture. Ce centre partage actuellement ses locaux avec le SATIS dans un ancien collège au centre d'Aubagne. Prévu au CPER 2007-2013, cette nouvelle construction permettant d'accueillir près de 450 étudiants, comprendra des salles de cours, des salles techniques spécialisées, un auditorium, des locaux administratifs et des espaces de vie étudiante.

La création de ce pôle permettra de renforcer l'interaction existante entre les disciplines enseignées au travers d'une véritable transdisciplinarité en intégrant, à terme, les formations du CFMI et du CEFEDM dans le processus LMD.

Ainsi s'opérera un rapprochement artistique et scientifique, notamment en termes de recherche et création numérique, de formation continue, d'insertion professionnelle, et de centre de ressources.

Outre ce pôle de formation, un deuxième projet devrait également s'implanter sur le site. En effet, la ville d'Aubagne entend développer à la Morochita un pôle culturel, artistique et scientifique ambitieux autour de l'image et de la musique. Le conservatoire municipal, actuellement situé en centre ville, dans des locaux ne répondant plus aux exigences d'un enseignement musical et d'une diffusion culturelle de qualité, sera reconstruit sur le site de la Mo-

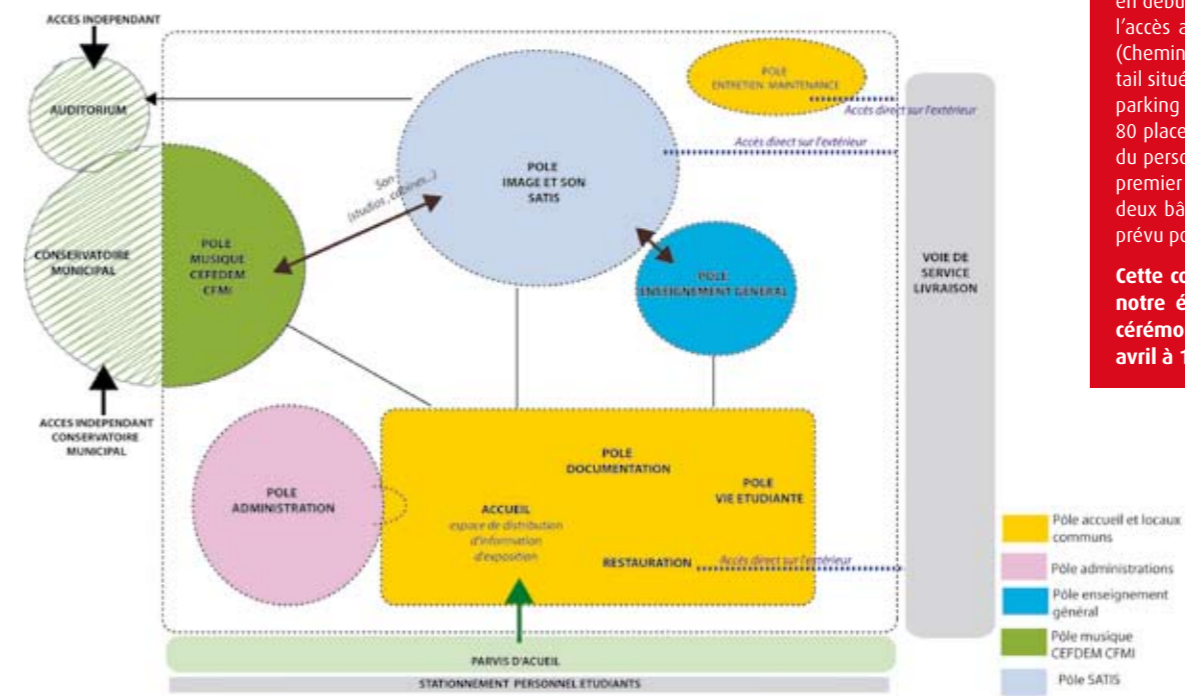
rochita et bénéficiera d'un auditorium de 250 places. Ce dernier aura pour vocation prioritaire la diffusion culturelle et servira ponctuellement de lieu d'enseignement. Il s'agira d'un espace commun au conservatoire et aux trois formations du pôle universitaire. Le département SATIS pourra l'exploiter pour la diffusion de film, l'organisation de conférences, les examens..., le CFMI l'utilisera notamment pour les spectacles et montage de spectacles pour enfants, le chant choral... L'opération sera conduite par la ville d'Aubagne en parallèle du projet de pôle de formations supérieures.

La surface totale des locaux représentera près de 4000 m² (près de 1500 m² pour SATIS et près de 600 m² pour le CFMI) construits sur une surface urbanisable de l'ordre de 5 hectares. Ce projet est actuellement au stade de pré-programme de faisabilité.

L'enveloppe allouée à cette opération par le CPER est de 5,605 M€ à laquelle il convient de rajouter 1,5 M€ prélevés sur des crédits DRAC hors CPER, ce qui porte le financement de ce projet à 7,105 M€.

ÉTAT : 1,275 M€
 REGION PACA : 2,630 M€
 VILLE D'AUBAGNE : 1,700 M€
 TOTAL : 5,605 M€
 DRAC : 1,500 M€
 TOTAL 7,105 M€

- 1 **CPER** = les contrats de plan/de projets Etats Région
- 2 **VRD** = travaux de voiries et travaux urbains



■ Schéma de fonctionnement général.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'EXTENSION SCHUMAN

L'extension Schuman est entrée depuis le 4 mars dernier dans sa phase de préparation de chantier. La première étape est la réalisation du parking à deux niveaux de 82 places qui se situera sur l'actuel parking de la bibliothèque. Cette phase démarrera en début avril et durera 4 mois. A partir de fin mars l'accès au restaurant universitaire des Fenouillères (Chemin de Testa) se fera pour les piétons par le portail situé dans le prolongement des préfabriqués. Le parking visiteur (parking du bas) est augmenté de 80 places ce qui permettra d'accueillir les véhicules du personnel de la bibliothèque. La réception de ce premier chantier sera suivie de la construction des deux bâtiments de l'extension, le délai contractuel prévu pour cette phase est de 18 mois.

Cette concrétisation d'un long projet mené par notre établissement aura lieu sous forme de cérémonie de pose de la première pierre le 26 avril à 15h.

Élections étudiantes aux 3 conseils de l'Université de Provence

Bureaux de vote sur les sites de :
Aix-en-Provence, Arles, Aubagne, Avignon, Digne, Marseille

Donnez-vous des voix !
venez élire vos représentants



Mardi 27 et Mercredi 28 avril 2010

Informations et mode d'emploi sur : www.univ-provence.fr

la Revue



de l'Université
de Provence

3

bimestriel
avril /
mai 10

Siège de l'université
Site Saint-Charles
3, place Victor-Hugo
13331 Marseille cedex 3

www.univ-provence.fr

